



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Intervention des élus Confédération Paysanne de Gironde session Chambre d'agriculture du 24 novembre 2017

M. Le Président, chers collègues, M. Le Président du Conseil départemental,

Nous discutons aujourd'hui du budget 2018. Les montants globaux des différents comptes sont alignés sans que nous leur donnions trop de réalité. J'aimerais donc, au nom de la Confédération paysanne, m'exprimer aujourd'hui sur la réalité de ceux qui font aussi vivre au jour le jour cette Chambre d'agriculture : ses salariés. Plus particulièrement, je voudrais évoquer ce qu'il est convenu d'appeler « la gestion du personnel », et les dysfonctionnements graves qui semblent relever de la maltraitance, qui la caractérisent. Les élus sont tenus dans l'ignorance de cet état de fait qu'il convient de rectifier.

Une enquête interne menée auprès des salariés de la Chambre d'Agriculture de la Gironde en novembre 2016 conduit à un constat accablant :

- *La demande psychologique associée aux exigences professionnelles (charge de travail, contraintes organisationnelles) auxquelles les salariés de la CA33 sont soumis, toutes catégories confondues, est très supérieure aux moyennes nationales.*
- *Une forte proportion des salariés (34 sur les 108 ayant répondu) est en situation de stress important.*
- *Le surinvestissement professionnel est quasi généralisé et impacte la vie privée des agents.*
- *la proportion d'agents présentant des risques importants est significativement plus élevée que la moyenne des salariés français, tous types d'emploi confondus.*
- *Les femmes sont proportionnellement plus touchées que les hommes par ces situations de risques psychosociaux.*
- *Au total, 47 salariés sur 108 (44 %) présentent des risques significatifs d'augmentation des troubles de la santé mentale, des maladies cardiovasculaires et autres troubles pathologiques associés à un stress important.*

Cette enquête conclut : *L'ensemble de ces résultats montre un fort risque de conséquences potentiellement sérieuses sur la santé physique et mentale des salariés de la Chambre d'Agriculture de la Gironde. J'arrête là les citations, tout est du même tonneau. Et nous espérons que cette enquête sera communiquée à tous.*

De plus, au moins une enquête sur cette souffrance au travail a été menée par la MSA mais aucune communication n'a été faite à l'ensemble des élus. Les arrêts de travail et les démissions se succèdent. La politique du chiffre génère une pression maximale sur un certain nombre de salariés. Certains d'entre eux sont « utilisés » au-delà du raisonnable et frisent le burn-out.

Devons-nous attendre un drame comme celui qui a vu un fonctionnaire se jeter du 21^{ème} étage de la tour administrative ? Faut-il garder le silence autour de tels sujets ? On sait bien que dans de nombreuses affaires, beaucoup savaient mais personne n'a rien dit.

Pour notre part, à la Confédération Paysanne de Gironde, en abordant ce sujet, nous aurons fait notre devoir le plus élémentaire, quoi qu'il nous en coûte. Nous avons fait notre devoir. Que chacun fasse le sien.

Pour mémoire, nous rappellerons les termes de l'article 40 du code de procédure pénale : « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. »

Pour terminer, nous demandons donc à tous nos collègues de prendre leurs responsabilités, car nous sommes, en tant qu'élus, les garants de conditions de travail dignes pour les salariés de cette institution. Nous souhaitons donc, au nom de la Confédération Paysanne de Gironde, que des mesures correctives soient prises dans les plus brefs délais, et en toute transparence. En particulier, nous demandons que l'ensemble des documents relatifs à ces questions soit listés et mis à disposition de tous afin que chacun se forge son opinion en toute liberté.

Chers collègues, chers invités, je vous remercie pour votre écoute.